



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence
DM/CP/ND 135-16
Mandature 2010 – 2015
Bureau 2010-2015/2016/46

**PROCES VERBAL N° 2010-2015/2016-46
EXTRAIT DES RESOLUTIONS DU BUREAU DU 02 JUIN 2016**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mercredi 27 mars 2016 à 09h30 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

**Préliminaire : Approbation du procès-verbal du bureau en date du 24/03/16.
Approbation du procès-verbal du bureau en date du 27/04/16.**

Il est procédé au vote sous réserve des modifications demandées.

LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 24/03/16 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 27/04/16 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

A- POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 2 emplois d' « assistants administratifs », en CDI contractuels, non pourvus, sous réserve d'un avis préalablement émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 2 emplois, non pourvus, d'« assistants administratifs » (document n°1)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.262 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS D' « ASSISTANTS

ADMINISTRATIFS », EN CDI CONTRACTUELS NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

M. HUBERT' entre en séance à 09h50

Point n°2 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 2 emplois d'« assistants administratifs », permanents, non pourvus, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 2 emplois, non pourvus, d'« assistants administratifs » (document n°2)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.263 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE DEUX EMPLOIS D' « ASSISTANTS ADMINISTRATIFS », PERMANENTS NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°3 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression d'1 emploi d'« assistant en formalités », permanent non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, d'« assistant en formalité » (document n°3)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.264 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI D' « ASSISTANT EN FORMALITES », PERMANENT NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°4 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 6 emplois d'« Attachés administratifs », permanents, non pourvus, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression de 6 emplois, non pourvus, d'« Attachés administratifs » (document n°4)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.265 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION DE SIX EMPLOIS D' « ATTACHES ADMINISTRATIFS », PERMANENTS NON POURVUS, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°5 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 1 emploi d'« Attaché administratif », en CDI contractuel, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, d'« Attaché administratif » (document n°5)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.266 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI D' « ATTACHE ADMINISTRATIF », EN CDI CONTRACTUEL NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°6 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression d'1 emploi de « Secrétaire », en CDI contractuel, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, de « Secrétaire » (document n°6)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.267 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE « SECRETAIRE », EN CDI CONTRACTUEL NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°7 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression d'1 emploi de « Chargé de communication », permanent, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, de « Chargé de communication » (document n°7)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.268 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI DE « CHARGE DE COMMUNICATION»,

PERMANENT NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°8 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 1 emploi d' « attaché technique », permanent, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, d'« attaché technique » (document n°8)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.269 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI D' « ATTACHE TECHNIQUE », PERMANENT NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°9 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 1 emploi d' « assistant éducatif », en CDD de plus de 18 mois, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, d'« assistant éducatif » (document n°9)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.270 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI D' « ASSISTANT EDUCATIF », EN CDD DE PLUS DE 18 MOIS NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°10 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la suppression de 1 emploi d' « agent de service », en CDD de plus de 18 mois, non pourvu, sous réserve d'un avis préalable émis par la commission paritaire locale convoquée à cet effet le 14.06.16

Document de travail transmis préalablement :

- Note motivant la suppression d'1 emploi, non pourvu, d'« agent de service » (document n°10)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.271 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA SUPPRESSION D'UN EMPLOI D' « AGENT DE SERVICE », EN CDD DE PLUS DE 18 MOIS NON POURVU, SOUS RESERVE D'UN AVIS PREALABLEMENT EMIS PAR LA COMMISSION PARITAIRE LOCALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°11 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création d'1 emploi de « conseiller », en CDD de plus de 18 mois.

Document de travail transmis préalablement :

- *Note motivant la création d'1 emploi de « conseiller » (document n°11)*

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.272 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION D'UN EMPLOI DE « CONSEILLER », EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°12 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la création d'1 emploi de « Attaché d'Administratif », en CDD de plus de 18 mois.

Document de travail transmis préalablement :

- *Note motivant la création d'1 emploi d' « Attaché Administratif » (document n°12)*

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.273 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA CREATION D'UN EMPLOI D'« ATTACHE ADMINISTRATIF », EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°13 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la modification de la grille des emplois.

Document de travail transmis préalablement :

- *Grille des emplois (document n°13)*

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.274 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MODIFICATION DE LA GRILLE DES EMPLOIS, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Point n°14 : Vote de la proposition de confier à M. MOULARD un mandat, en sa qualité de Président et représentant légal de la CMA 76, pour engager toute démarche visant au bon déroulé de la cession du bâtiment du CFA de Rouen, identifié sur le plan du document n°15, dont la CMA 76 est propriétaire, situés au numéro 41, route de Bonsecours – 76000 ROUEN, bien immobilier public, à la condition suspensive que celui-ci soit préalablement déclassé et désaffecté du service public.

Ce mandat portera sur toute discussion avec d'éventuels acquéreurs, sur la promotion du bien, sur la négociation du prix de vente, sur les conditions d'acquisition, sur la signature

du compromis de vente puis lorsque les conditions suspensives seront levées pour l'acte authentique de vente portant sur :

- le local du CFA
 - Une parcelle référencée MK 11 : Parcelle de 3082 m²,
- Ce bien sera vendu vide de tout locataire.

La désaffectation et le déclassement seront à compter de la date effective du déménagement dans les nouveaux locaux sis angle de la rue César Franck et de la rue Jean-Philippe Rameau quartier de la Grand'mare à Rouen. Une date prévisionnelle de déménagement est fixée en Décembre 2017.

Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.

- *Articles L. 3211-13, R. 3211-31 et R 3211-32 du code général de la propriété des personnes publiques (Document n°14).*
- *Plan cadastral (Document n° 15)*

Résolution 2012-2015 /2016-46 B.275 :

VOTE : LA PROPOSITION DE CONFIER A M. MOULARD LE POUVOIR, EN SA QUALITE DE PRESIDENT ET REPRESENTANT LEGAL DE LA CMA 76, POUR ENGAGER TOUTE DEMARCHE VISANT AU BON DEROULE DE LA CESSION DU BATIMENT DU CFA DE ROUEN, IDENTIFIE SUR LE PLAN DU DOCUMENT N°15 , DONT LA CMA 76 EST PROPRIETAIRE, SITUE AU NUMERO 41 ROUTE DE BONSECOURS – 76000 ROUEN, BIEN IMMOBILIER PUBLIC, A LA CONDISTION SUSPENSIVE QUE CELUI-CI SOIT PREALABLEMENT DECLASSE ET DESAFFECTE DU SERVICE PUBLIC EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

CE MANDAT PORTERA SUR TOUTE DISCUSSION AVEC D'EVENTUELS ACQUEREURS, SUR LA PROMOTION DU BIEN, SUR LA NEGOCIATION DU PRIX DE VENTE, SUR LES CONDITIONS D'ACQUISITION, SUR LA SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE PUIS LORSQUE LES CONDITIONS SUSPENSIVES SERONT LEVEES POUR L'ACTE AUTHENTIQUE DE VENTE PORTANT SUR :

**LE LOCAL DU CFA, ET UNE PARCELLE REFERENCEE MK11 : PARCELLE DE 3082 M2.
CE BIEN SERA VENDU VIDE DE TOUT LOCATAIRE.**

LA DESAFFECTATION ET LE DECLASSEMENT SERONT A COMPTER DE LA DATE EFFECTIVE DU DEMENAGEMENT DANS LES NOUVEAUX LOCAUX SIS ANGLE DE LA RUE CESAR FRANCK ET DE LA RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU QUARTIER DE LA GRAND'MARE A ROUEN. UNE DATE PREVISIONNELLE DE DEMENAGEEMNT EST FIXEE A DECEMBRE 2017.

LA PROPOSITION D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS PRECEDENTES EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°15 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale les rapports de la Commission de la reconnaissance artisanale et de la commission des affaires générales.

Document de travail transmis préalablement :

- PV de la commission de la Reconnaissance Artisanale en date du 10/05/16 (document n°16)

Résolution 2010-2015 /2016-46 B.276 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU 27.06.16 LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DE LA RECONNAISSANCE ARTISANLE ET DE LA COMISSION DES AFFAIRES GENERALES EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

**Point n°16 : Vote relatif au renouvellement des membres élus des commissions de finances, de la reconnaissance artisanale, des affaires générales et de conflits d'intérêts faisant suite à la démission de plusieurs membres élus.
Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.**

Intervention en séance :

- Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76

Document de travail transmis préalablement :

- Composition actuelle des commissions de la CMA76. (document n°17)

Résolution 2012-2015 /2016-46 B.277 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE RENOUELEMENT DES MEMBRES ELUS DES COMMISSIONS DE FINANCES, DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE, DES AFFAIRES GENERALE ET DES CONFLITS D'INTERETS SUITE A LA DEMISSION DE PLUSIEURS MEMBRES ELUS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA DESIGNATION DES ELUS SUIVANTS POUR PRENDRE PART A :

LA COMMISSION DES FINANCES : MM. LEVISTRE ET CAVELLIER

LA COMMISSION DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE ET DES METIERS D'ARTS : MM. CAVELLIER, DORE ET LEVISTRE

LA COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES : M.LEVISTRE

LA COMMISSION DES CONFLITS D'INTERETS : M. LEVISTRE

EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Résolution 2012-2015 /2016-46 B.278 :

LA PROPOSITION D'AJOUT D'UN POINT EN SEANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

LA PROPOSITION DE NOMMER M. DORE EN QUALITE DE MEMBRE TITULAIRE ET M.MOULARD EN TANT QUE MEMBRE SUPPLEANT COMME REPRESENTANTS DE LA CMA 76 A LA COMMISSION PREFECTORALE D'ORGANISATION DES ELECTIONS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

LA PROPOSITION D'INSCRIRE L'ENSEMBLE DE CETTE PROPOSITION A L'ORDRE DU JOUR DE LA PLUS PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DU BUREAU.

Point n°17 : Relance de l'Aéroport Rouen Vallée de Seine. Demande de positionnement de la CCI de Rouen.

Intervention en séance :

- Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76

Document de travail transmis préalablement :

- Courrier CCI aéroport vallée de Seine (document n°18)

Résolution 2012-2015 / 2016-46 B.279 :

VOTE :

LES ELUS DU BUREAU DE LA CMA76 EXPRIMENT UN AVIS FAVORABLE SUR UN PROJET D'AEROPORT D'AFFAIRES ET HUMANITAIRE ET MANDATENT LE PRESIDENT MOULARD POUR EXPRIMER CETTE POSITION.

LE VOTE EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

Il est proposé de traiter le point n°19 en attendant l'arrivée de Mme YVIS qui interviendra sur le point n°18.

Point n°19 : Proposition de valider et d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la modification du Règlement Intérieur.

Document de travail transmis préalablement :

- Proposition de modification du Règlement Intérieur adopté le 30/06/2015 (document n°20)

Résolution 2010-2015 / 2016-46 B.280 :

VOTE : LA PROPOSITION DE VALIDER ET D'INSCRIRE A L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

B- POINT D'INFORMATION

Point n° 21 : Information sur l'évolution de l'organisation des CFA.

Intervention en séance :

- Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76

**Point n°18 : Mise à jour de la tarification du SPI entrant en vigueur le 01/09/2016.
Proposition d'inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale cette proposition.**

Intervention en séance :

- *Présentation par Mme YVIS, Service de la formation Continue*

Document de travail transmis préalablement :

- *SPI 2016 Fiche programme (document n°19)*

Résolution 2012-2015 /2016-46 B.281 :

LA PROPOSITION D'EVOLUTION DES TARIFS DU SPI DECRITE DANS LE DOCUMENT N°19 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU. L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CETTE PROPOSITION EST VALIDEE.

Le Président MOULARD remercie Mme YVIS de son intervention.
Mme YVIS quitte la séance.

B- POINT D'INFORMATION

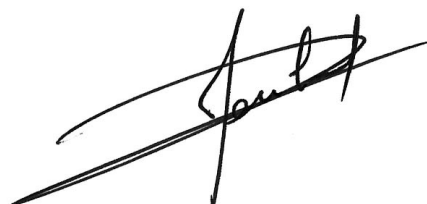
Point n° 20 : Présentation de l'Audit réalisé par le CGEFI.

Intervention en séance :

- *Présentation par Mme Charlotte PANOUILLE, Secrétaire générale de la CMA 76*

N'ayant pas d'autres questions, le Président MOULARD demande s'il y a des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 12h10.



**Dominique MOULARD,
Président de la CMA 76.**